

Journal de l'abbé Nyd.

(1861-1883)

Archives paroissiales de Saint-Bénigne.

L'abbé Nyd fut curé de la paroisse de Saint-Bénigne de 1861 à 1883. Dans un « Journal » retrouvé dans les archives de la cure, il rédigea une « Histoire de l'église nouvelle » dont la construction commença en 1862 sur l'emplacement de l'ancienne église romane en grande partie démolie.

Il suivit tout le chantier pendant les trois années suivantes, et son témoignage est précieux, d'une part parce que nous n'avons pas de plan de l'église ancienne, ni d'image à l'exception du dessin d'une colonnette romane, d'autre part parce qu'il expose les difficultés des relations avec Michel Poisat, le donateur du nouvel édifice, ou décrit des scènes de la vie communale dignes des romans de l'époque.

L'abbé Nyd conte également les péripéties accompagnant l'installation du nouveau cimetière et la réalisation du nouveau presbytère qui ne fut pas de tout repos pour la municipalité.

Ce manuscrit, remarquable témoignage sur les événements mémorables de la paroisse à la fin du XIX^{ème} siècle, est malheureusement difficile à déchiffrer et quelques mots, voire deux ou trois lignes, manquent dans la transcription qui a pu en être faite. Les notes, ajoutées en italique, essaient de donner l'essentiel d'un texte parfois confus ou de corriger quelques erreurs historiques.

En présentant ce précieux document, Guy Mortel et Georgette Soret apportent des compléments à l'ouvrage « A Saint-Bénigne, l'église romane et la famille Poisat » publié par l'Académie de Mâcon en 2018, une église romane que l'on peut regretter, tout en concluant, avec l'abbé Nyd, que « la nouvelle est beaucoup plus belle ».

4 décembre 1861 :

Réunion dans le château de Michel Poisat pour l'étude du plan de la nouvelle église de Saint-Bénigne.

Monsieur Poisat, ancien député de l'Ain, ancien membre du conseil général, ayant reçu chez lui à St Bénigne, Monseigneur de Langalerie, évêque de Belley, le 4 décembre 1861, jour de la confirmation des enfants de la paroisse de St Bénigne, Monsieur Charles Martin, architecte du département de l'Ain, auteur des plans de la restauration de l'église, les présenta à Monseigneur. Etaient présents : Monsieur Buyat, grand vicaire, Monsieur Nyd, curé de la paroisse, Monsieur Estienne, maire et plusieurs autres. Précédemment, des observations avaient été faites timidement à Monsieur Poisat sur les inconvénients de conserver le bas du clocher et de créer deux chapelles nouvelles, septentrionale et méridionale au matin du clocher, les bases de celui-ci séparant la nef du chœur feraient deux églises au lieu d'une seule et, de l'une, on ne verrait et on n'entendrait rien de l'autre. La prédiction ne s'est que trop vérifiée. On ne peut pas aujourd'hui monter en chaire si on veut être entendu dans les chapelles. Ces observations furent suggérées par les autorités ecclésiastiques et civiles locales à M. Buyat qui les formula hautement, mais sans aucun résultat auprès du bienfaiteur. Monseigneur crut devoir couper court par une diversion, par la proposition d'un tour de promenade, aux observations qui allaient être mal accueillies.

Sépultures familiales :

Le père de Michel Poisat, Grégoire, était mort en 1842, et son épouse, Isaïe Ursule Alexandra Saint-André, en 1860.

Monsieur Poisat avait en vue, comme il l'a dit bien souvent, d'élever un monument en souvenir de sa femme, une œuvre personnelle et non paroissiale comme le prouvent la disposition des lieux, les sculptures, les statues, les croix qui surmontent le clocher et la croix de la façade et tant de dates mémorables dans la vie privée de Monsieur Poisat. Ceci est écrit pour la décharge des autorités qui ont laissé faire ce qu'elles n'ont pu empêcher ; d'ailleurs, pour quelques-uns, le but principal ou unique était de gagner la cause de l'église de

Pont-de-Vaux auprès de Monsieur Poisat qu'on ne voulait pas contrarier à propos de l'église de St Bénigne de peur de l'indisposer pour une œuvre plus importante et vivement désirée.

Monseigneur de Langalerie revint à St Bénigne le 8 décembre 1866, jour de l'inauguration du rite romain dans le diocèse, pour donner la confirmation et faire une visite pastorale à laquelle n'assista pas Monsieur Poisat. Le procès verbal de la visite, signé par Monsieur Buyat, grand vicaire porte ces mots textuels : Monseigneur a trouvé l'église magnifique et il a payé un juste tribut d'éloge et de reconnaissance à l'honorable Monsieur Poisat qui a donné un témoignage éclatant de sa foi en élevant au Dieu tout puissant un temple digne de sa Majesté infinie.

Monsieur Ohnet, architecte des Rothschild, ne demandait que cent mille francs à Monsieur Poisat pour construire une église paroissiale, commode et charmante, en mettant à côté les tombeaux de la famille. Monsieur Poisat refusa et dépensa bien davantage pour inclure les tombeaux dans l'église et faire un tout inséparable, un édifice communal qui devrait être également dans toutes ses parties sous la protection de la population, moyennant des conventions signées par l'autorité municipale. C'est la seule autorité qui ait été consultée.

Quoique M. Poisat tînt beaucoup à la construction de l'église, il parut quelquefois hésiter avant de l'entreprendre au point de faire douter de l'exécution de son projet. Une grande difficulté, c'était de l'enterrer dans l'église après l'achèvement de celle-ci et c'était une condition. Les lois s'y opposaient, mais il fut convenu que les autorités n'y mettraient aucun obstacle pour entrer le cercueil du dehors en dedans, ce qui fut fait le 17 mai 1869.

Monsieur Poisat ne voulait d'abord faire que le chœur, mais il fut conduit peu à peu à embrasser dans ses vues l'église tout entière pour gagner l'assentiment et les éloges publics pour une œuvre plus générale. Tout pliait sous sa volonté inflexible, la reconnaissance pour les bienfaits passés et l'espérance des bienfaits promis étouffaient toute velléité d'opposition qui aurait paru une souveraine impudence et un crime irrémédiable de lèse utilité publique.

Le chœur dans l'ancienne église et dans la nouvelle :

Le chœur est agrandi, le banc circulaire supprimé pour faire de la place à la chapelle funéraire de la famille Poisat.

Le chœur de l'ancienne église a été complètement démoli. Il était beaucoup plus bas et plus étroit que le nouveau ; c'était une rotonde ou coquille citée par Monseigneur Devie comme un modèle du genre ; son point culminant au matin dépassait un peu la ligne tirée entre les portes des sacristies actuelles du nord et du midi. Un banc intérieur circulaire suivant les contours de la rotonde, était loué à l'enchère au commencement de chaque année aux premières familles du pays et produisait environ une centaine de francs.

Les principaux paroissiens sont aujourd'hui privés de ces places honorables qui les attiraient autrefois à l'église et la fabrique n'a plus ce revenu annuel. Pour le remplacer, on a augmenté de cinquante centimes chaque place de la nef, ce qui a excité bien des murmures et la fabrique n'a pas plus de ressources et plus de charges. Le banc circulaire enveloppait de près l'autel et n'en était séparé que par un petit passage ou couloir.

Le nouveau chœur a cinq colonnettes aux fenêtres, il n'y en avait que trois dans l'ancienne et elles étaient admirées pour leur élégance. Elles ont été conservées dans le nouveau chœur et allongées sans qu'on ne remarque aucun vestige d'addition et de soudure. Les deux colonnettes imitent si bien les trois anciennes qu'on ne distingue pas les unes des autres.

L'ancien chœur ayant été abattu, le nouveau a été élevé en plus beaux matériaux et plus spacieux à peu près de toute la surface de la chapelle funéraire. Avant toute construction, Madame Poisat et Monsieur Poisat père, étaient enterrés au dehors tout près du chœur dont ils touchaient le mur. Le chœur nouveau fut construit plus grand que l'ancien pour renfermer les deux cercueils qu'on eut besoin que d'avancer un peu à l'intérieur. Leurs épitaphes furent rédigées par M. Jules Baux, archiviste du département de l'Ain. Celle de M. Poisat fut faite de son vivant par le même auteur et incrustée dans la pierre quelques temps après la mort de Monsieur Poisat au-dessus de la place tumulaire. Dans le caveau familial construit tout à neuf et renfermant trois compartiments, Monsieur Poisat occupe le milieu avec son père au midi et sa

femme au nord. Ce sont les deux membres de la famille qu'il aimait le plus. Les épitaphes faites du vivant de Monsieur Poisat et conservées telles semblaient porter qu'il avait fondé une rente à perpétuité pour entretenir l'école de filles de St Bénigne, mais le testament de Monsieur Poisat, à la grande déception de la commune, ne donnait pour cette destination que dix mille francs qui réduits par les frais de mutation et placés en rente sur l'Etat ne produisirent pas quatre cents francs de revenu annuel, une somme absorbée et au-delà pour la salle d'asile, pour l'entretien de la directrice, du mobilier et du chauffage.

Il y eut d'autres cercueils conservés dans le chœur, dans la nef, le prolongement de la nef, dans les deux chapelles et dans toutes les autres parties qui furent bâties sur l'ancien cimetière. Le cercueil de M. Berry, mort curé de St Bénigne le 11 février 1861 fut placé d'abord à l'extérieur derrière le chœur ancien puis avancé dans le chœur nouveau derrière l'autel à peu près à la place de l'ancien autel où monsieur Berry a dit la messe pendant plus de vingt-huit ans.

Sacristies et chapelles

Il n'y avait point de chapelle dans l'ancienne église¹, les deux chapelles de la nouvelle sont une construction complètement neuve. Toutes les stalles du chœur sont neuves ainsi que l'appui de communion.

La pierre sur laquelle on se mettait à genoux pour communier étant trop étroite, on y supplée par des prie-Dieu mobiles, de petits bancs en bois. Dans l'ancienne église l'appui de communion était une grille en fer qui s'étendait entre les deux bases du clocher, joignant le côté méridional de la base septentrionale au côté septentrional de la base méridionale.

Les deux sacristies sont neuves avec le meuble principal de la sacristie du midi qu'on a été obligé de refaire. Dans l'ancienne église il n'y avait qu'une sacristie qui lui était adossée à l'extérieur. C'était un petit bâtiment carré dont un côté était formé par le côté méridional de la base méridionale du clocher et le prolongement du mur méridional au matin. C'était sur ce prolongement

¹ / *En réalité, il y avait deux petites chapelles, possédées par la famille Duport de Loriol qui résidait à Pont-de-Vaux et parfois dans son château de Léal, la chapelle de la vierge au nord et la chapelle Saint Georges au sud. Dans la nouvelle église, la chapelle Saint Georges est au nord et elle est réservée à Michel Poisat et à sa famille.*

qu'était pratiquée la porte formant angle droit avec le côté occidental de la base méridionale du clocher. La sacristie ancienne prenait le jour par une fenêtre pratiquée dans son mur méridional.

Dans le chœur de la nouvelle église il y a quatre autels neufs. L'autel funèbre qui n'a point de pierre sacrée, le grand autel dont la table trop étroite a été agrandie par des liteaux en bois, les autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Bénigne ; ces trois derniers autels ont les pierres sacrées des anciens autels démolis remis, en grande partie en bois. Ils restèrent à M. Poisat qui s'était réservé tous les débris de l'ancienne église.

Dans l'ancienne nef il y avait deux autels où l'on pouvait dire la messe, celui de la Sainte Vierge placé dans l'angle droit formé par le côté occidental de la base septentrionale du clocher et par le prolongement au soir du mur septentrional de l'église et celui de St Bénigne à l'angle droit formé par le côté occidental de la base méridionale du clocher et par le prolongement au nord du mur méridional de l'église. Dans la nouvelle église on a changé cette orientation. La Chapelle de la Sainte Vierge est maintenant au sud et la chapelle de St Bénigne au nord. Le côté nord était celui de Monsieur Poisat et de sa famille pendant les offices. M. Poisat voulut faire de la chapelle de la Sainte Vierge, au nord, la sienne propre. Il y plaça au premier rang dans les peintures et dans les vitraux St André, nom de la famille de sa femme ; la Sainte Vierge ne pouvait y occuper le second rang qui fut donné à St Bénigne un patron de la paroisse et la Sainte Vierge eut la chapelle du saint devenu la sienne propre et y occupa la première place au vitrail du milieu et à la peinture de la voûte, comme le premier rang est dévolu à St André dans la chapelle du nord au vitrail du milieu et à la voûte.²

Dans l'ancienne nef deux tableaux étaient attachés aux murs : celui de l'Annonciation et celui de St Bruno. Les deux ont reçu des cadres neufs au frais

² *La peinture de la voûte représente saint Joseph (cf. Les Bussière, peintres décorateurs Musées de Mâcon, 2008,p.12).*

de Monsieur Poisat et ont été placés l'un dans la chapelle de la Sainte Vierge et l'autre dans la chapelle de saint Bénigne ³

Nef

La moitié des deux murs latéraux (midi et nord) de la nef dans toute sa longueur fut démolie et rebâtie en pierres pour servir de placage à l'autre moitié qui fut conservée. On faisait des économies sur la moitié des murs conservés et sur beaucoup d'autres dépenses pour les portes et sur les embellissements.

Les tableaux du chemin de croix sont de Jehan Duseigneur. La façade occidentale de l'ancienne nef a été placée à l'entrée du nouveau cimetière et la statue de la Sainte Vierge qui la décorait est maintenant sur un piédestal à l'angle nord-est de l'ancien cimetière que Monsieur Poisat a fait clore d'un mur en pierre à la place d'une haie vive. La nef a été allongée dans la nouvelle église à peu près de toute la longueur de la tribune. Il y avait autrefois une tribune en bois que Monsieur Poisat a donnée à l'église de Chavannes-sur-Reyssouze, une tribune en bois avec escalier en bois, le long du mur occidental, dont les premiers degrés partaient de la grande porte de l'église. On y montait commodément et volontiers, au lieu qu'aujourd'hui on est peu disposé à monter à la tribune en pierre par la tourelle et l'escalier en pierre.

Le confessionnal et les fonts baptismaux sont tout neufs et du côté et au-dessus des fonts baptismaux et accolée au mur, une pierre commémorative où une inscription du travail de M. Jules Baux rappelle les bienfaits de Monsieur Poisat. L'ancien confessionnal vendu par madame Bonnetain a été placé avec quelques réparations dans l'église de Reyssouze ; on n'a pas pu le placer dans l'église de St Bénigne. Le nouveau confessionnal dans l'église de St Bénigne aurait été placé commodément le long du mur au soir. Mais il aurait aveuglé une grisaille. Voilà pourquoi on lui a donné des dimensions qui rendent impossible le placement le plus naturel et le plus commode; voilà pourquoi il a

³ *Malgré la présence de saint Bénigne sur un vitrail, cette chapelle porte le nom de saint Georges qui figure sur un autre vitrail.*

été appuyé contre le mur septentrional à la grande incommodité du confesseur et des pénitents.

Les deux statues de Moïse et d'Isaïe placés sous les arcs de la tribune ont été données par Monsieur Poisat par la maison Rothschild qui appréciait son active et intelligente coopération. Après la mort de Monsieur Poisat, il fut question d'enlever de l'église de St Bénigne les statues de Moïse et Isaïe pour les transporter à l'hôpital de Pont de Vaux. Cette prétention du chef de l'autorité municipale cantonale fondée, disait-on, sur une promesse de Monsieur Poisat vivant, échoua devant une opposition locale qui demandait que, en compensation, on plaçât les statues de la Sainte Vierge et de St Bénigne dans la nef dépourvue de statues et de saints, comme un temple protestant..

Les artistes

La nef fut décorée par M. Clair de Mâcon. Les sculptures sont dues à plusieurs artistes. M. Beuchot, peintre distingué qui travaillait à Lyon et qui est mort fou à Paris des suites des souffrances du siège, a fait la Trinité dans le fond du sanctuaire, la Sainte Vierge à la voûte de sa chapelle et St-André à la voûte de la chapelle patronale. Les emblèmes des quatre évangélistes à la voûte du clocher sont dus aux ouvriers de M. Clair.

Les vitraux et les grisailles sont l'œuvre de M. Oudinot (Oudinot pinxit 1864 grisaille à l'angle sud-ouest) peintre verrier de Paris, le même qui a fait les vitraux du chœur de l'église Notre-Dame de Bourg et de la chapelle de la Sainte Vierge. La Sainte Vierge est dans le vitrail du milieu, pour médaillon l'Annonciation. Des deux côtés sont deux sibylles. M. Oudinot a multiplié les sibylles dans les vitraux du chœur de l'église de Bourg. Dans la chapelle de St Bénigne, St André occupe le vitrail du milieu, médaillon les décorations de M. Poisat, d'un côté St Bénigne, de l'autre St Georges.

Dans le chœur, le premier vitrail au midi, c'est St Michel, et Monsieur Poisat présentant son église ; ensuite St Grégoire patron de Monsieur Poisat père qui s'appelait Grégoire et qui est enterré au-dessous ; en médaillon St Grégoire enseigne le chant à des enfants. Au milieu le Christ bénissant un enfant et en

dessous Mme Poisat entourée de ses deux neveux, Michel Saulnier et Charlotte Saulnier. A côté du Christ, Mme Poisat, en médaillon sainte Ursule, un des noms de baptême de Madame Poisat, ensuite saint Anne, nom de baptême de Madame Poisat mère et celui de Mme Saulnier née Bonnetain, nièce de Monsieur Poisat et sa légataire universelle.

Le médaillon de Ste Anne représente l'éducation de la Sainte Vierge par sa mère ; on peut lui reprocher un anachronisme. La Sainte Vierge n'était pas si grande quand elle recevait les leçons de sainte Anne, sa mère qu'elle perdit à l'âge de trois ans.

Dans le vitrail, la Sainte Vierge devient *[deux lignes rajoutées illisibles]*

Dans l'ancienne nef, on comptait quatre statues, une statue de la Sainte Vierge placée sur son autel ; sur l'autel de St Bénigne une statue de St Bénigne, plus dans deux niches percées dans les murs une statue de St Michel patron de Monsieur Poisat et une statue de St Georges qu'on honorait comme le second patron de la paroisse. Autrefois, au rite lyonnais, on chantait la messe votive, la messe d'un martyr le dimanche où l'on solennisait la fête de St Georges, ce n'est plus aujourd'hui que la fête baladoire et la statue de la Sainte Vierge est aujourd'hui sur l'autel de la Sainte Vierge dans sa chapelle et les trois autres statues de St Michel, de St Bénigne, de St Georges dans la chapelle de St Bénigne.

Dans la nef deux vitraux du Saint Esprit représenté sous la forme d'une colombe à la chaire à prêcher (La chaire placée au courant d'air d'une fenêtre) et vis-à-vis le Christ en croix. A la tribune trois vitraux, les trois vertus théologiques. Les vitraux restèrent longtemps sans être fixés et protégés par des grilles. Le vitrail représentant la foi eut un verre brisé par un coup de vent. Un ouvrier du pays le répara par une pièce disparate qui saute aux yeux. Autrefois le dessus de la nef était un plafond en planche, aujourd'hui c'est une voûte en stuc

Le clocher

L'ancienne église était couverte en dalles, toiture très solide et ne demandant jamais de réparations. Les bois étaient très forts pour porter cette masse,

aujourd'hui les bois sont légers pour porter une toiture légère de tuiles brillantes mais très fragiles sujettes à de grandes réparations déjà faites et à faire.

Le clocher tout en pierre, couronne magnifiquement cet édifice splendide. Il avait été décapité et démoli en partie par la grande révolution jusque sous les corniches ; c'est là qu'il a été repris, et remonté tout en pierres ; mais on n'a point mis de crampons ni de fenêtres pour monter au sommet du clocher s'il a besoin de réparations. Trois morceaux de pierres s'étant détachés d'une arête du clocher, ils ont effondré la toiture d'une chapelle et on n'a pas pu les replacer. Pour remonter ces trois pierres, dont l'une est déjà égarée, il aurait fallu construire un échafaudage très coûteux.

L'horloge est à quatre cadrans mais ne répète pas les heures et est très sujette à se déranger.

L'église ancienne était assez gracieuse mais la nouvelle est beaucoup plus belle, elle coûte beaucoup plus et coûtera toujours beaucoup plus d'entretien.

La façade :

Quatre statues décorent la façade : St Jean qui eut pour disciple St Polycarpe qui envoya St Bénigne dans les Gaules ; St Grégoire patron de Monsieur Poisat père ; St Michel patron de Monsieur Poisat fils ; St Bénigne patron de la paroisse. Il est douteux que St Bénigne fût évêque ; on lui a donné une mitre, mais il la porte non sur la tête, mais seulement à la main.

C'est le chevet de l'église qui offre le point de vue le plus charmant aux amateurs et aux photographes. Les tombeaux, les sacristies, les chapelles, les toits forment avec le clocher un ensemble harmonieux, tous les contours artistement accordés avec les sacristies qui offrent seules une forme carrée plaisent toujours aux yeux des plus habitués à ce spectacle et ne les lassent jamais.

Le chantier :

Le monument commencé en mai 1862 était achevé trois ans après en 1865 avant le 2 novembre, jour où l'on bénissait deux autres œuvres de Monsieur Poisat bien différentes par leur importance, l'une qui était finie, le nouveau cimetière de St Bénigne, l'autre qui allait commencer, le nouvel hôpital de Pont de Vaux c'est-à-dire la nouvelle pierre.

Le nouvel hôpital ne commençait cependant pas tout de suite, mais Monsieur Poisat bien avant qu'on jetât les fondements de l'hôpital faisait bénir la première pierre afin qu'il ne parût jamais se reposer et que l'administration publique fût toujours tenue en haleine, mais il n'exécutait ses entreprises qu'au fur et à mesure des gains de son travail et de ses rentes.

La construction faite toute entière par M. Roche, entrepreneur, sous la direction de Monsieur Martin, architecte, eut des alternatives d'activité et de lenteur qui nuisaient au culte et déconcertaient toutes les prévisions et toutes les cérémonies. C'était pour les grandes fêtes que les ouvriers arrivaient en foule comme pour rendre hommage à la présence de Monsieur Poisat et en réalité pour troubler les offices et le ministère paroissial et après le départ de Monsieur Poisat, ils prenaient des semaines et des mois de chômage. Il fallut transporter l'autel de sacrifice dans tous les coins et recoins de l'église, plusieurs fois il fallut mettre à l'enchère les places de l'église qui étaient toujours précaires jusqu'à ce qu'enfin, de guerre lasse, on laissât définitivement des placements assez irréguliers notamment pour les hommes qui ne sont en haut de la nef que du côté nord et non au sud.

Les critiques de l'abbé Nyd :

Ce monument plus beau et plus riche que commode est loin d'être parfait comme église paroissiale. On pourrait y trouver bien des défauts comme église paroissiale. On pourrait y trouver bien des défauts dans les escaliers du clocher trop étroits, les meubles de la sacristie incomplets, une chaire où on ne peut pas prêcher, un appui de communion où on ne peut pas communier, des prie-Dieu où on ne peut pas se mettre à genoux.

On crut d'abord que l'église nouvelle était plus grande que l'ancienne ayant de plus les deux chapelles, les deux prolongements du chœur et de la nef seraient suffisants pour la paroisse, mais on avait compté sans les bancs, les bancs de la

famille et le banc des fabriciens, les statues, les piliers, la chapelle funéraire qui enlevaient plus de places occupables dans la nouvelle église que celle-ci n'en ajoutait à l'ancienne en superficie. Les jeunes gens qui venaient autrefois en grand nombre dans le chœur pour donner le pain bénit, pour y sonner les cloches n'y trouvent plus de places, s'arrêtent maintenant à la grande porte de l'église, sous la tribune, cachés derrière les statues de Moïse et Isaïe, voyant à peine le célébrant, n'entendant guère le prédicateur, renfermés dans une troisième église qui n'en est pas une, qui n'est qu'un porche et ne participent aux offices que par l'irrévérence, la dissipation et le bruit ; ils s'éloignent de plus en plus de l'église.

Après avoir passé du chœur à la grande porte, ils ne franchissent plus celle-ci, entendant les offices sur le cimetière ou dans les cabarets. La décadence est incontestable mais vient-elle des mauvaises dispositions de l'église ou bien de celles des paroissiens entraînés par l'indifférence générale ou des deux causes à la fois? Là est le problème.

L'église de St Bénigne n'a pas été consacrée ni bénite après la restauration, l'église étant toujours la même et le restaurateur n'ayant pas voulu venir la première fois que Monseigneur Langalerie est venu donner la confirmation dans la paroisse après la restauration.

Le cimetière

Le terrain a été baissé considérablement au-dedans et autour de l'église et on a trouvé beaucoup de cercueils au dedans comme au dehors, preuve qu'on enterrait autrefois dans l'église. Dans le temps qu'on découvrait les cercueils à l'entour de l'église, sur l'ancien cimetière, les parents des défunts à qui on avait promis de respecter leurs morts firent des plaintes nombreuses et plusieurs cercueils encore récents furent transportés dans le nouveau cimetière. On a déplacé plusieurs pierres sépulcrales très anciennes dont deux sont maintenant sur l'ancien cimetière à l'angle formé par la rotonde de la chapelle de St Bénigne et le mur septentrional de l'église, prolongeant au soir une autre pierre portant une inscription latine en lettres gothiques a dû être d'un ancien curé de Pont-de-Vaux qui dépendait autrefois de St Bénigne. Deux inscriptions

sont malheureusement effacées, le millésime et le nom du défunt. Elle a été placée au matin de la cure dans le trottoir qui va de la porte du jardin (nord-est) à la porte du corridor ⁴

Dans le nouveau cimetière, les autorités civiles ont tout réglé, les places et les prix de concession de terrain. Monsieur Poisat donne à la commune par un acte passé dans l'étude de M Caillot, notaire à Pont de Vaux, le chemin qui conduit de l'église au cimetière, autre don de Monsieur Poisat, mais la partie du chemin qui va du chevet de l'église jusque vis-à-vis l'allée de peupliers qui coupe transversalement les deux prés (nord et midi) appartenait déjà pour la propriété à la commune et pour l'usufruit au curé de la paroisse. Il est vrai que M. Poisat avait demandé qu'on lui cédât la propriété et l'usufruit du pré dont la jouissance appartenait au curé. La commune aurait voulu ainsi dépouiller celui-ci de l'usufruit.

Monsieur Poisat tarda longtemps de céder le cimetière à la commune. On crut que Monsieur Poisat voulait attendre jusqu'à ce que la commune eût voté la cure. On le disait, M. Poisat l'avait dit lui-même. Si ce bruit s'est accrédité, le curé de la paroisse put en assurer l'audience, mais il n'en recueillit pas le bénéfice puisque quand Monsieur Poisat livra le cimetière, oubliant ses paroles, il ne mit aucune condition à sa donation.

Le premier enterré dans le nouveau cimetière fut un habitant d'Arbigny qui au sortir du cabaret du bourg de St Bénigne fut trouvé mort sur le chemin.

Ancienne cure :

L'ancienne cure avait le même emplacement, la même disposition que la nouvelle, la chambre du curé, la salle à manger et la cuisine au rez-de-chaussée et en plus une galerie autour et une chambre de débarras au nord ; en haut deux logements séparés comprenant chacun deux chambres et pouvant servir à deux ménages ; mais le tout ne formait qu'une pauvre basse triste mesure délabrée en pisé. M. le curé Beauvoir faillit d'y être assassiné par les voleurs qui s'étant introduits pendant la nuit, l'étranglaient dans son lit lorsque sa

⁴ / *Cette pierre tombale a disparu au cours de travaux à la fin du XX^e siècle.*

domestique entendant le bruit descendit de sa chambre par la fenêtre, et se faisant une échelle par ses draps de lit noués et attachés à l'espagnolette, elle courut prévenir dans une maison voisine, une ferme située au matin du vieux couvent et qui a été depuis détruite par un incendie. Le voisin nommé Borjon est resté un personnage célèbre et légendaire pour sa force herculéenne, il vola au secours à moitié habillé et armé d'une fourche. Le premier qu'il rencontra c'est le curé aussi à moitié habillé, lâché par les voleurs qui avaient pris la fuite au premier bruit, Borjon prend le curé pour l'un des voleurs lui tombe dessus pour l'assommer ; le pauvre curé se fait reconnaître et c'était temps : laissé à demi-mort par les voleurs, il allait être achevé par son paroissien.

Nouvelle cure :

La construction de la nouvelle cure souffrit de nombreuses difficultés. D'abord on reculait devant la dépense, on donnait trois motifs de retard.

1°) Ce serait trop cher et on n'avait pas de revenus (On oubliait les revenus des communaux qu'on ne voulait pas utiliser à cet usage).

2°) On voulait attendre que l'église fut finie pour n'avoir pas à mettre en contact deux chantiers. 3°) On comptait sur Monsieur Poisat pour faire la cure après l'église. On racontait que Monsieur Poisat en avait fait la promesse moyennant une certaine somme (quinze mille francs) fournis par la commune et quand la question fut posée nettement par monsieur le maire à Monsieur Poisat, celui-ci la déclina, se retirant et se rétractant de quelques avances antérieures, du moins ce fut le bruit public. La commune dut s'exécuter et elle s'exécuta généreusement après quelques hésitations. La nouvelle cure est due au bon vouloir de la municipalité. Toutes les autorités sans exception firent défaut, n'apportèrent ni concours ni bienveillance. Plusieurs fois après avoir arrêté la marche indiquée par la préfecture et lui avoir envoyé les plans, on s'attendait à recevoir ceux-ci approuvés par le gouvernement et au moment où on croyait toucher au but, arrivait un avis de la préfecture qu'il fallait tout recommencer (à qui la faute ?), les pièces à fournir indiquées par la préfecture étaient insuffisantes (fallait-il voir là un mauvais vouloir ?). Toutes les suppliques étaient réfutées, restaient sans réponses ou n'obtenaient que des

réponses évasives, c'était irritant et désespérant et de retard en retard on avait attendu jusqu'à la République, sans rien faire ; qu'avait-on fait après ?

On demandait un secours à l'Etat qui le refusa jusqu'à ce qu'on eût modifié et réduit les plans pour réduire la dépense. On ne voulut rien modifier. Monsieur le maire tenant au premier plan ne voulait pas d'abord avancer, mais une fois le premier pas fait on ne voulait plus reculer et on n'obtint aucun secours de l'Etat. Le conseil municipal appelé plusieurs fois à renouveler ses délibérations, n'en émit jamais que de favorables et ne les changera jamais parmi tant de motifs propres à les réfuter. Les ministres désapprouvaient les plans de la cure, la trouvant trop spacieuse. Cet excès est en effet son défaut. L'église et la cure sont deux monuments et deux monuments assez bien assortis, chacun d'eux paraît digne du voisinage de l'autre, mais si l'église est trop petite, la cure est trop grande.

Voilà pourquoi elle entraîna de grandes dépenses sans qu'on pût refaire les dépendances. Les anciennes qu'on a conservées sont peu élégantes et peu en harmonie avec le reste de l'édifice. Les pièces inutiles sont doublement nuisibles et parce qu'il faut des soins et des dépenses pour les entretenir et parce qu'elles ont empêché des pièces très utiles.

On crut faire des économies en conservant les anciennes fondations qui ne valaient rien et forcément de respecter les anciennes dimensions sans qu'on pût donner à l'édifice une profondeur d'où seraient découlés de nombreux avantages et commodités.

Un buisson épais servait de clôture à la cure ancienne du côté du nord et du chemin, on l'arracha pour faire servir les épines à la clôture d'un pré de M. Poisat. Il fallait remplacer par un mur, qui avec une grille en fer demanda beaucoup de temps et le concours de la commune et de la fabrique. La fabrique contribua considérablement à l'édifice de la cure, elle a payé le salon, l'aménagement et les planchers qui sont encore dans le vieux couvent et qui ont servi pour loger le curé de la paroisse pendant la construction de la nouvelle cure. Le curé de la paroisse habitait le vieux couvent à la mort de M. Poisat.

C'est le curé de la paroisse qui a payé la pompe et le réservoir dans la nouvelle cure. L'architecte de la cure fut M. Grivaux conducteur des ponts et chaussées à Pont-de-Vaux et l'entrepreneur M. Manigand menuisier à Bâgé le Châtel.

M. Nyd, curé de St Bénigne étant né à Marsonnas, avait pris des leçons chez monsieur Grolliet, curé de Marsonnas, voilà pourquoi c'est monsieur Grolliet, l'ancien maître, qui a béni la cure de St Bénigne, la demeure de son ancien élève, en 1869. La nouvelle cure fut construite de 1868 à l'été 1869. Le curé de la paroisse résida pendant 18 mois au vieux couvent qui lui fut offert par Monsieur Poisat. Point d'accidents graves pendant la construction de l'église et du presbytère, quelques chutes seulement qui n'eurent pas de suite.

Le vieux couvent :

Le vieux couvent fut un fief, le fief de Méragé. Il était la propriété d'une religieuse de St Joseph, la sœur Parnet Morel née à St Bénigne et qui donna sa maison à la communauté de St Joseph de Bourg. Les sœurs de St Joseph firent quelques temps la classe au vieux couvent. Mais Monsieur Poisat désira mettre ce fief dans ses dépendances. La communauté le concéda moyennant la maison d'école qu'il fit bâtir et qui sert encore aujourd'hui pour les filles de St Bénigne ; échange qui fut défavorable aux sœurs pour l'espace, la commodité, l'isolement de la maison. Mais on fit valoir précisément l'isolement comme une circonstance dépréciant la maison. Une religieuse, sœur Hélène, était morte de frayeur pour avoir entendu d'une fenêtre du premier, les menaces d'un malfaiteur qui d'en bas demandait sa tête. C'était pour protéger les sœurs à l'avenir contre de pareils dangers qu'on serra la maison d'école entre deux fermes

Pendant la construction de la nouvelle église, Monsieur Poisat offrait une aile de son château au curé de la paroisse qui aima mieux séjourner au vieux couvent. Dans la nouvelle maison légère et incomplète que fit bâtir Monsieur Poisat, l'école fut gratuite pendant toute sa vie, il payait les trois religieuses et toutes les fournitures de classe.

Notes disparates de l'abbé NYD

Bénédition du chemin de croix :

L'an mil huit cent soixante cinq, et le 12 février, dimanche de la septuagésime, à l'issue des vêpres, je soussigné curé de la paroisse de St Bénigne, délégué à cet effet par une lettre de Monseigneur de Langalerie, évêque de Belley, datée de Belley 28 mai 1864 et s'appuyant sur un bref du souverain pontife en date du 24 juillet 1857 , a béni le chemin de croix de l'église de St Bénigne, en présence de monsieur Claude Marie Ravier président de la fabrique, François Guêpe trésorier, et Georges Ravier secrétaire de la commune.

Signe : Nyd curé.

Bénédition du cimetière :

Ce 2 novembre 1865, je soussigné curé de la paroisse de St Bénigne, déclare avoir béni à l'issue de la grand messe dite pour tous les défunts avec l'autorisation de Monseigneur l'évêque de Belley avec les cérémonies et les prières prescrites par le rituel, la croix d'un nouveau cimetière et un nouveau cimetière à l'est de l'église paroissiale dont il est séparé par le pré Chapelle et un chemin vicinal. Tout le terrain enclos a été béni, excepté pour servir aux sépultures non ecclésiastiques, un carré long à droite en entrant, borné à l'ouest par un fossé et le mur d'enceinte, à l'est par un chemin de démarcation, au nord par le grand chemin longitudinal qui sépare tout le cimetière en deux parties et au sud par le pourtour fixé pour les concessions.

A la messe, à la procession et à la bénédiction de la croix et du cimetière était présente une grande partie de la population avec monsieur le maire, messieurs les conseillers de la fabrique et de la commune, les écoles et Monsieur Michel Poisat, ancien député, donateur du cimetière et de la clôture, complimenté et remercié par monsieur Estienne, maire. Le même jour fut bénite à Pont de Vaux la première pierre de l'hôpital construit par Monsieur Poisat.

Nyd curé

Bénédition de l'école de garçons 7 novembre 1879 :

Le 7 novembre 1879, en présence de Monsieur Poisat, de Monsieur Peulet instituteur, de Monsieur Saulnier père et fils, de Monsieur Guépy maire de St Bénigne et sur la demande de celui-ci, j'ai béni la salle de classe des garçons de St-Bénigne, nouvellement construite au midi de ?

St Bénigne le 7 novembre 1879 Nyd curé de St Bénigne

Pendant vingt ans, le curé Nyd fut le témoin privilégié de la transformation d'une partie du hameau de Montrin. Reconstruction de l'église et du presbytère, déplacement du cimetière, établissement d'une nouvelle école de filles pour les religieuses de Saint Joseph qui quittent le « vieux couvent », une belle maison à pans de bois, tout le paysage évolue à proximité du château de Michel Poisat qui prend en charge la plupart des travaux.

Si le presbytère est encore aujourd'hui un bâtiment apprécié par les architectes, l'édifice essentiel est sans contexte l'église. Bien en vue sur la pelouse qui remplaça le cimetière médiéval – malgré quelques protestations, elle témoigne dès sa façade du faste que Michel Poisat voulut y déployer, faisant appel pour ses décors à des artistes réputés. Il entendait avant tout bâtir un monument digne de glorifier le souvenir de son épouse et avait réservé la chapelle nord à l'usage de sa famille, une tradition qui fut maintenue après sa mort puisque les paroissiens ont longtemps gardé le souvenir de la petite fille en robe blanche – future Mme de Varax, héritière de Michel Poisat - qui assistait aux offices, assise au premier rang de la chapelle St Georges, peu avant la vente du château.

L'abbé Nyd lui-même en reconnaît la splendeur, mais il est le seul, sans doute, à signaler des défauts importants : ce magnifique mausolée est loin d'être parfait comme église paroissiale, ne serait-ce que parce que la chaire est mal placée et l'escalier d'accès à la tribune trop étroit. Et qui aurait prévu que le vestibule délimité par les hautes statues du sculpteur Barre, servirait de refuge aux jeunes gens qui troublaient la messe ?

Les pires ennuis vinrent du clocher. Le clocher roman avait été démoli sous la Révolution et ses matériaux achetés par Joseph Borjon, qui habitait une ferme proche de l'église, aujourd'hui disparue. Le clocher fut reconstruit en 1807. La charpente de la toiture constituée de bois locaux réutilisés, fut complètement restaurée en 1983.

Ainsi que l'avait écrit l'abbé Nyd, la nouvelle église « coûte beaucoup et coûtera toujours beaucoup plus d'entretien » que l'ancienne. Mais ce remarquable témoignage de l'art néo-roman dans la région mérite les soins attentifs des municipalités.

